

Le Président Directeur Général

Paris, le 30 mars 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans cette crise inédite et grave que nous vivons, je souhaite tenir personnellement informés les présidents de Conseils départementaux des dispositions que nous sommes conduits à prendre pour assurer notre contribution à la vie de la Nation et pour servir au mieux nos concitoyens.

En tant qu'entreprise chargée de missions de service public, nous devons concilier la santé de nos 250 000 postières et postiers et la continuité des missions nécessaires à la vie économique du pays.

C'est dans cet esprit d'adaptation permanente aux instructions du Gouvernement, aux recommandations des autorités de santé et en réponse aux observations qui nous parviennent, que nous avons pris les décisions suivantes.

S'agissant de l'ouverture de nos bureaux de poste, en tenant compte des absences nombreuses pour cause de suspicion de COVID-19, de mesures de confinement sanitaire ou de garde d'enfants, nous avons tenu l'objectif d'ouvrir 1600 bureaux.

Nous avons veillé à ce qu'un bureau soit toujours ouvert dans un périmètre raisonnable. Nous annoncerons dans le courant de la semaine des mesures permettant de répondre aux besoins des personnes ne pouvant se déplacer, notamment les personnes âgées, en faisant appel aux facteurs.

Je sais aussi que l'accès aux numéraires reste une forte préoccupation, notamment en zone rurale. Nous faisons nos meilleurs efforts, en liaison avec les transporteurs de fonds, pour alimenter les distributeurs de nos bureaux comme ceux des Agences Postales Communales.

Cependant, j'appelle votre attention sur la difficulté de stabiliser le dispositif et la nécessité de nous adapter en permanence.

S'agissant de la distribution du courrier et des colis, nous avons décidé de privilégier les jours à fort trafic, à savoir mercredi, jeudi, vendredi, tout en tenant compte des prescriptions de la médecine du travail. Cette organisation provoque des difficultés particulières pour la presse quotidienne nationale et régionale. Nous avons dès demain une réunion avec l'Alliance de la Presse d'Information générale, afin de trouver de nouvelles solutions conciliant la nécessité pour les entreprises de presse d'informer leurs clients, et celle pour La Poste de rendre compatible l'ensemble de ses missions.

S'agissant des services à la personne, nous sommes organisés pour les assurer tous les jours, et nous avons rendu gratuites nos offres Veiller Sur Mes Parents pour les personnes âgées et Ma Ville Mon Shopping pour les commerçants, artisans et professionnels.

S'agissant des services aux collectivités, nous avons répondu présents aux différentes sollicitations, qu'il s'agisse du portage de repas, des visites domiciliaires aux personnes âgées, de la livraison de tablettes numériques, de toutes sortes de demandes encore et bien sûr de la diffusion de documents de crise COVID-19 à l'initiative des collectivités comme de l'Etat.

La **Banque Postale** s'est immédiatement organisée pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés par les collectivités territoriales et par les professionnels pour les soutenir et les accompagner dans le maintien de la vie économique du pays.

Je souhaite enfin appeler votre attention sur la période très délicate que nous allons vivre en cette fin de semaine, **s'agissant du versement des prestations sociales**.

Alors que les prestations sociales devaient être disponibles le 7 avril, le Gouvernement, l'ACOSS et la CNAF ont bien voulu avancer leur versement, de telle sorte que les allocataires puissent en bénéficier dès le samedi 4 avril par retrait en distributeurs, limitant ainsi le nombre de celles et ceux devant se présenter en bureaux de poste le lundi 6 avril.

A l'occasion du versement des prestations sociales indispensables à la population, nous avons décidé de l'ouverture de 200 bureaux supplémentaires, soit 1800 bureaux au total.

Nous travaillons étroitement avec les Préfets et les Maires pour que cela se passe dans les meilleures conditions, tout en veillant à la sécurité générale et sanitaire.

Telles sont les mesures que nous avons prises avec le COMEX de La Poste, qui se réunit quotidiennement pour apporter les meilleures réponses.

Ces mesures ont été prises avec le souci permanent d'un dialogue social de qualité. Tous les jours ont lieu des échanges entre notre directrice des ressources humaines du Groupe et les organisations syndicales. Tous les jours, ils sont relayés dans chacune de nos branches et filiales, mais aussi dans les CHSCT qui se tiennent à la demande dans chacun de nos établissements.

J'ai reçu ces derniers jours nombre de messages de votre part, certains critiques, d'autres de soutien. Je souhaite vous assurer que je prends en compte les uns comme les autres, avec pour seule préoccupation de maintenir la mission postale, celle qui a permis à notre entreprise d'être présente tout au long de l'histoire de notre pays, parfois dans les périodes les plus sombres.

Notre devoir est de rester fidèle à nos missions de service public et de soutenir l'activité économique du pays.

C'est cette volonté farouche que je partage avec l'ensemble des postières et des postiers que je remercie de leur dévouement exemplaire.

Je sais toute la considération et le soutien que vous leur manifestez et je vous en remercie très sincèrement.

Je vous prie, d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Philippe WAHL